

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, dont l'intervention est si généreusement acquise à toutes les infortunes, s'est ému des récits de la catastrophe qui vient de désoler la Calabre et a décidé de s'associer aux témoignages de sympathie dont la nation Italienne a été l'objet en ces tristes circonstances. Voulant concourir au soulagement des victimes de ces désastres, le Conseil vient de mettre à la disposition de S. Exc. le Ministre des Travaux Publics, à Rome, une somme de 25,000 livres.

La fête nautique organisée dimanche après-midi par la Société des Régates a été des plus intéressantes, quoiqu'elle ait eu lieu par une mer un peu houleuse. L'attrayant programme avait attiré une nombreuse affluence sur la grève et le long des quais de la Condamine, sans compter toutes les personnes qui, pour mieux suivre les péripéties des courses et des jeux maritimes, avaient pris place sur divers canots et embarcations du port de Monaco. Aussi notre baie présentait-elle une animation charmante, et comme il n'est pas de fête en plein air sans un peu de musique, la toujours si dévouée Société Philharmonique, installée sur le terre-plein voisin des Thermes Valentia, a fait entendre, pendant toute l'après-midi, les meilleurs morceaux de son répertoire.

Les régates-miniatures, pour lesquelles près de quatre-vingts engagements avaient été reçus, ont été courues le matin et ont donné les résultats suivants :

#### 1<sup>re</sup> SÉRIE, DE 0<sup>m</sup>60 ET AU-DESSOUS.

1<sup>er</sup> prix, *Arrivés-Pas*, à M. Solari, de Monaco;  
2<sup>e</sup> prix, *Tétis*, à M. Hennequin, de Monaco.  
*Galligula* qui est arrivé premier a été disqualifié.

#### 2<sup>e</sup> SÉRIE, DE 0<sup>m</sup>60 A 0<sup>m</sup>80.

1<sup>er</sup> prix, *Togo*, à M. J.-B. Inaudi, de Monaco;  
2<sup>e</sup> prix, *Escargot*, à M. Gaétan Ballerio, de Monaco;  
3<sup>e</sup> prix, *Tric-Trac*, à M. Ch. Cassini, de Monaco.

#### 3<sup>e</sup> SÉRIE, DE 0<sup>m</sup>80 A 1<sup>m</sup>50.

1<sup>er</sup> prix, *Thémis*, à M. Bès, d'Antibes;  
2<sup>e</sup> prix, *Zizette*, à M. X..., de Monaco;  
3<sup>e</sup> prix, *Caprice*, à M. Faraut, de Beaulieu.

Dans l'après-midi, régates à la voile.  
Voile à tiers Saint-Pierre, départ à terre.

#### 1<sup>re</sup> SÉRIE, DE 4<sup>m</sup>85 A 5<sup>m</sup>75.

1<sup>er</sup> prix, *Marie*, à M. Pascal Saccone;  
2<sup>e</sup> prix, *Julienne*, à M. Joseph Marquet.

A 3 heures après-midi ont eu lieu les jeux nautiques (jeu de la bigue, courses aux canards, etc.) En somme, journée fort agréable et tout à l'honneur de notre Société des Régates.

La première journée des grands concours régionaux de boules et de tir, innovés en ce pays par la jeune et active Société Sportive Athlétique Monaco, a obtenu, dimanche, un très franc succès.

Le concours de boules a réuni douze séries appartenant à six Sociétés de Nice et des environs. Aussi, après de longues parties où les concurrents ont rivalisé d'adresse, la finale de ce match a-t-elle dû être renvoyée à dimanche prochain. Il en a été de même pour le concours de tir qui avait également attiré un grand nombre de champions.

La Société de trompettes *En Avant* était venue de Villefranche pour prêter son gracieux concours à la fête qui a été des plus brillantes, grâce à la générosité de la Société des Bains de Mer qui s'était largement prêtée à l'installation des stands et à leur coquette ornementation.

On a appris avec peine dans la Principauté la triste nouvelle de la mort de M. Arnous de Rivière, décédé la semaine dernière à Paris. Le regretté défunt, qui occupait une place importante dans la presse française, avait été chargé, pendant plusieurs saisons, par l'Administration de la Société des Bains de Mer, de l'organisation et de la direction des Concours internationaux d'Echecs pour lesquels sa compétence était indiscutable et qui, grâce à lui, avaient attiré les principaux champions du monde. On gardera longtemps ici le souvenir de l'homme aimable et de l'homme d'esprit qu'était M. Arnous de Rivière.

## Lettre de Paris

Paris, 17 septembre 1905.

La nouvelle de la mort prématurée de M. de Brazza — il n'avait que cinquante-trois ans — a causé de douloureux regrets, et ce n'est pas seulement à Paris, mais dans la France entière et dans tout le monde colonial qu'on éprouvera le même sentiment de tristesse et de deuil. Le célèbre explorateur, mort au champ d'honneur à la fin de la mission de confiance qu'il avait acceptée par dévouement pour sa patrie, était du petit nombre de nos contemporains qui sont arrivés à la popularité complète. Il n'est pas un village où son nom ne soit connu. Il devait cette gloire au caractère chevaleresque qui donnait tant d'attrait à sa physionomie, au roman de sa vie; au fait que, sorti d'une vieille famille italienne de la province d'Udine, il avait voulu être Français alors que notre pays venait d'être vaincu; aux circonstances qui le posèrent un moment en rival de Stanley et qui firent qu'au héros anglo-saxon l'amour-propre national eut un héros latin à opposer; à la grandeur enfin des services rendus.

Nulle vocation ne fut aussi décidée que la sienne. Etant élève du *Borda*, des récits de voyage lui inspirèrent l'envie d'explorer les immenses pays alors inconnus situés derrière le Gabon, et dès lors poursuivre cette exploration et organiser les pays découverts fut l'unique objet de sa vie.

Après un séjour sur la côte gabonnaise, dans l'état-major de l'amiral commandant la station navale, il partit à vingt-trois ans pour son premier voyage, en 1875.

A cette époque, on ignorait encore que le Congo, le plus large et le plus puissant des fleuves après l'Amazone, drainait tout l'intérieur de l'Afrique. Après avoir constaté que l'Ogooué avait un cours trop obstrué et surtout trop

exigu pour servir de voie de pénétration dans l'intérieur, il passa dans un autre bassin qu'il croyait être celui d'un grand lac situé vers l'Ouadaï et s'arrêta à cinq journées du Congo sans en soupçonner l'existence et sans se douter que l'Alima et la Licona, qu'il venait de découvrir, étaient ses affluents.

En rentrant en France après trois années de fatigues au cours desquelles il avait été gravement malade, le voyage de Stanley, qui était revenu quelques mois avant lui, lui ouvrit les yeux. Comprenant tout de suite l'intérêt politique qu'il y aurait pour la France à conquérir l'accès de ce grand bassin fluvial que l'explorateur venait de révéler au monde, il demanda à repartir aussitôt pour constater si, le cours inférieur du Congo étant impropre à la navigation par suite des nombreuses cataractes qui l'encombrent, la meilleure route pour atteindre le Congo central n'était pas la route de l'Ogooué et de l'Alima.

C'est dans ce voyage qu'il fit placer sous l'autorité de la France des territoires situés sur les deux rives du grand fleuve.

Quand il revint pour la seconde fois en France, la cause du Congo était gagnée dans l'opinion. Tout le monde comprenait l'importance considérable de l'œuvre à laquelle se consacrait le jeune voyageur. En deux fois, les Chambres lui votèrent 2 millions de francs, en 1883 et en 1884. Et quand il repartit le 21 mars 1883, il emmenait avec lui toute une administration et une petite troupe pour organiser les pays découverts et pousser plus loin simultanément les explorations. La conférence de Berlin délimita en 1885 les territoires décidément dévolus à la France, et M. de Brazza, nommé commissaire général du gouvernement dans la colonie, fut dès lors absorbé par ses nouvelles fonctions. Il se contentait d'envoyer ses compagnons en mission. Ils allèrent d'un côté jusqu'au Nil, et de l'autre jusqu'au Tchad. Il fit cependant en 1900 un dernier grand voyage dans lequel il explora et organisa le bassin de la Sangha.

Comme explorateur habile à faire de grandes choses avec de faibles moyens, la réputation de Brazza n'est contestée par personne.

Il a eu sur l'organisation du Congo des vues dont l'expérience a démontré la parfaite et profonde justesse.

Il se rendit compte tout de suite que l'avenir du Congo intérieur était illimité pour ainsi dire et que la nation qui lui créerait un débouché s'assurerait ainsi d'incalculables bénéfices. Il fit proposition sur proposition pour obtenir que la France prit, dans ce but, l'initiative de la construction d'un chemin de fer sur son territoire. Il ne fut pas écouté et nous avons été devancés par les Belges. Plus tard, quand le chemin de fer entrepris par ceux-ci se trouva dans une situation embarrassée, il se mit de nouveau en campagne pour que nous entrions au moins de moitié dans l'affaire. On manqua encore cette dernière occasion.

Il vit très bien qu'il n'y a rien à faire aux colonies sans le concours des indigènes et que ce concours doit être acquis en les instruisant, en développant leur bien-être. Il avait conçu tout un travail de préparation pour en faire les auxiliaires de nos négociations. Il a été l'un des premiers à concevoir et à essayer d'appliquer la politique à laquelle tout le monde se rallie aujourd'hui.

Enfin, il eût voulu que le Congo fût concédé non à quarante petites compagnies, mais à une seule, qui, réunissant toutes leurs ressources, aurait des moyens d'action puissants et efficaces. La mission Marchand vint jeter le désordre dans ses finances. C'était une conception visant des territoires situés hors des limites du Congo et dont les frais, par conséquent, auraient dû être supportés par la métropole. Pour des raisons politiques on les dissimula dans les dépenses du Congo. Dès lors, la colonie marcha de déficit en déficit.

Comme s'il en eût été responsable, M. de Brazza, qui n'avait pas cessé de protester contre la situation qui lui était faite, fut relevé de ses fonctions en 1897. Une simple lettre de service lui annonça qu'on lui avait donné un successeur. Et le conquérant pacifique du Congo se trouva réduit à la situation de lieutenant de vaisseau en disponibilité sans solde. Il supporta cette brutale injustice comme un homme de Plutarque. A plusieurs reprises, des journalistes de ses amis lui proposèrent d'appeler l'attention publique sur l'indignité dont il était l'objet. Il les pria toujours de n'en rien faire. Cela dura pendant des années. A la fin, lorsque Waldeck-Rousseau alla inaugurer, à Saint-Etienne, la statue de Francis Garnier, le *Temps*, rompant le silence que l'on avait gardé jusqu'alors, fit remarquer que s'il était bien de glorifier les morts, il serait encore mieux d'être équitable envers les vivants. M. Etienne, qui avait prêté à M. de Brazza, pendant toute sa carrière, l'actif concours que tous les coloniaux ont toujours trouvé auprès de lui, porta l'article au président du Conseil. Une pension nationale fut demandée aux Chambres et votée immédiatement. Il y eut notamment au Sénat un rapport de M. Charles Dupuy dont Brazza était très fier et qu'il regardait comme une complète réparation.

Cependant la retraite, c'était l'inactivité. Elle pesait à l'homme d'action qui se sentait encore jeune et vigoureux. Aussi accepta-t-il avec une grande joie l'offre que lui fit M. Clémentel d'une mission extraordinaire au Congo qui ne semblait pas encore avoir définitivement trouvé sa voie depuis son départ. Il s'attendait d'ailleurs à être éprouvé par ce climat qu'il connaissait bien, et il avait loué à Tanger une villa pour se soigner au retour. Il ne s'y installa pas. Il est mort trop tôt, mais de la mort qu'il eût souhaitée, en plein travail, et sur cette terre d'Afrique dont on ne fera plus l'histoire sans prononcer son nom.

L. S.

## BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

Mus par un bon et généreux sentiment, nombre d'admirateurs du Président Roosevelt avaient émis l'idée qu'il serait juste que le prix Nobel de la paix lui fut décerné, cette année. Un grand journal de New-York, le *New York World*, ayant télégraphié à M. Frédéric Passy pour lui demander son opinion à ce sujet, le vénérable et éminent champion du pacifisme en France vient d'adresser de Paris, au journal américain, la belle lettre suivante :

Monsieur,

Vous serez surpris peut-être de ma réponse.

Je professe pour M. le président Roosevelt un respect, une admiration et une reconnaissance sans réserve. Mais je ne crois pas pouvoir me joindre à la démarche dont vous me parlez. D'abord elle est irrégulière. Les candidatures au prix Nobel ne peuvent être inscrites que jusqu'au 1<sup>er</sup> février de chaque année, terme de rigueur. J'ai usé de mon droit de proposition, cette année comme les autres, avant cette date, en faveur de la baronne de Suttner, dont les titres sont, à mon avis, les plus incontestables, et je ne puis plus rien.

Ensuite, l'illustre président Roosevelt me paraît être, je dois le dire en toute franchise, par la grandeur même de sa situation et de son rôle, de ces personnalités exceptionnelles qui sont considérées comme *hors concours*. Nulle distinction, si haute qu'elle fût, ne saurait ajouter à son autorité ni à ses moyens d'action et d'influence.

Il n'en est pas de même pour des personnalités moindres, considérables pourtant, que leurs travaux et leurs sacrifices ont depuis longtemps classés parmi les bienfaiteurs de l'humanité et les ouvriers de la justice et de la paix, et c'est à elles, selon la pensée de Nobel, que me paraît devoir être réservé le prix fondé par ce généreux homme de bien.

Que l'on cherche donc pour le témoignage international à rendre au Président d'autres expressions; qu'on lui envoie ou qu'on lui porte des adresses recouvertes de millions de signatures, qu'on lui offre, par souscription populaire, un objet d'art commémoratif, un bel exemplaire de bronze « *Les temps futurs* » de Belloc, par exemple; mais qu'on laisse à ceux dont ils peuvent relever l'influence et soutenir le zèle, l'honneur et les ressources qu'a voulu leur assurer Nobel. Ce sera à la fois justice et sagesse.

J'ose espérer que vous ne vous méprendrez point, Monsieur, non plus que personne, sur les sentiments qui me dictent cette réponse, et je vous prie d'agréer, avec l'expression de ma respectueuse gratitude pour votre président, mes salutations les plus distinguées.

Frédéric PASSY.

## LETTRES ET ARTS

**Les chants des paysans de la Grande-Russie.**

— Un grand nombre de ces chants ont été transcrits à l'aide du phonographe par M<sup>me</sup> Eugénie Lineff. Vingt-

trois furent ensuite réunis et publiés au mois de juin dernier par l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg. Ils ne forment pas un simple album de mélodies, mais sont englobés dans un volume compact présentant, outre la notation très soignée des chants rassemblés, des indications très précises sur le plan du travail, des commentaires souvent ingénieux, des réflexions de toute nature très instructives et très frappantes. Jetées çà et là selon le caprice d'une pensée qui aime à passer vivement d'un objet à l'autre, des remarques venues à la suite d'observations délicates et fines rendent la lecture de l'ouvrage particulièrement attachante, on oserait presque dire pittoresque. L'auteur a pris pour devise ces paroles qu'un paysan lui adressa : « A l'œuvre sacrée rends-toi la crainte dans l'âme ». L'idée de recueillir les chants populaires lui fut suggérée en Amérique. Faisant des conférences accompagnées de chants dans plusieurs villes, à New-York, à Boston, à Chicago, elle entendit plusieurs fois cette question : « Chantez-vous des chansons populaires authentiques ? » En répondant par l'affirmative, elle se sentit toute troublée, se demandant si réellement elle en avait le droit. Jusque-là en effet, ce qu'elle avait chanté provenait des meilleures publications, mais elle n'avait pas encore songé à remonter elle-même aux sources. Six années entières consacrées à cette tâche avec un dévouement infatigable ont permis à M<sup>me</sup> Eugénie Lineff d'offrir au public une collection de chants originaux présentant toutes les conditions de sincérité désirables. Les poésies sont d'une très grande naïveté; plusieurs rentrent dans le genre de la parabole. C'est par exemple celle intitulée *Lootchina*, dans laquelle on compare au bois de bouleau qui brûle sans produire de flamme, une jeune femme épousée sans amour qui vit languissante, persécutée et incomprise dans la famille de son mari. Un petit poème délicat commence par ces mots : *Ne chante pas, petit rossignol*. L'oiseau ne doit pas chanter parce que sa chanson joyeuse augmenterait la douleur d'un jeune homme qui l'écoute et dont la fiancée infidèle passe en ce moment même au bras de son rival pour se rendre à l'église. Dans un autre chant plein de mélancolie, une alouette est suppliée d'aller consoler un prisonnier enfermé dans un sombre cachot. *La Vallée* est le titre d'une chanson de recrutement; on s'y apitoie sur le sort des serfs « dont la vie n'est qu'une longue souffrance ». En Russie, dit M<sup>me</sup> Eugénie Lineff, tous les compositeurs puisent à la même source, tous dépendent de la musique populaire, notamment Glinka, créateur de l'opéra russe national, et ses successeurs.

On retrouve trace des chansons du peuple dans les compositions de Vertovsky, Seroff, Blaremborg... la musique de Tchaikowsky même est pleine d'échos de chansons populaires, bien que le maître ait dit avoir très peu connu ces chansons. Au point de vue harmonie, les chansons populaires russes se plient difficilement aux règles de la musique moderne. Beaucoup sont chantées en chœur. La première voix, généralement un mezzo-soprano ou un contralto, expose d'abord le thème, et les autres voix s'unissent ensuite pour le reprendre et y mêler des parties harmoniques ayant souvent un caractère d'improvisation. Naturellement, il n'y a que les personnes douées musicalement qui puissent se livrer à ces fantaisies; les autres se contentent de suivre à l'unisson ou à l'octave, à moins qu'elles n'aient retenu par cœur quelque partie intermédiaire ou subordonnée. Dans la campagne, les chants se disent avec lenteur, comme s'ils subissaient l'influence de l'étendue et de l'espace. Au contraire, les chansons de fileuses et celles qui sont censées se chanter à l'intérieur des maisons, au rouet, en accomplissant les menus travaux domestiques, ont habituellement une allure plus vive et sont détaillées d'une voix plus douce.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**La Météorologie.** — Le dernier rapport présenté sur l'état de cette science par M. Bouquet de la Grye, membre de l'Institut, à la séance générale du conseil du bureau central météorologique de France, montre combien il est injuste, lorsqu'on veut plaisanter la prévision dite scientifique, de s'en prendre à la météorologie, et d'en conclure, soit à l'incertitude de la science en général, soit à l'inutilité de la météorologie, en parti-

culier, qu'il ne faudrait pas considérer comme une science.

Certes, il n'est guère possible encore de dégager des lois suffisamment précises, permettant de prévoir, avec la rigueur que nous sommes habitués à remarquer pour les phénomènes astronomiques, l'apparition d'un cyclone, la chute d'une masse de grêle, la production d'un tremblement de terre ou la disparition d'un brouillard. Et cela n'a rien d'étonnant. Car si la prévision est souvent exacte en astronomie, cela tient à ce que le nombre des facteurs importants en jeu pour la détermination des phénomènes est relativement minime. Lorsqu'on connaît la masse et la distance de corps en présence, le calcul permet d'en déduire, par des opérations qui peuvent être longues, mais dont le fil conducteur est simple, la totalité des phénomènes qui s'en suivront. Et l'astronome ne se trouve en défaut, à condition bien entendu qu'il n'ait pas fait d'erreurs d'opérations qui ont bien peu de chance de se balancer aussi exactement que dans les fameux calculs de Le Verrier, que lorsqu'un élément nouveau est intervenu, qu'il a surgi des horizons où son télescope ne pouvait percer l'espace, réserve inépuisable de surprises possibles, un corps nouveau, un élément imprévisible, ou qu'un des éléments partis pour un voyage elliptique ou hyperbolique dans ces régions inaccessibles y a rencontré un facteur inconnaisable dont l'action, conforme aux lois du calcul, bien qu'échappant au calcul même, a empêché son retour, en l'obligeant à suivre quelque nouveau parcours.

Mais, en météorologie, si l'on commence à dégager quelques lois générales, encore confuses et complexes, les facteurs apparaissent toujours nombreux, et les calculs doivent rester approchés faute de pouvoir les intégrer tous.

La prévision reste donc nécessairement incertaine, et, si la prévision scientifique est toujours incertaine, même fondée sur des lois extrêmement approchées, à cause de la possibilité d'intervention des facteurs qui, dans l'univers ne peuvent évidemment être tous connus, elle possède ici ce caractère d'incertitude à un degré tel que la météorologie a toujours servi de cible à des plaisanteries faciles; et pourtant les prévisions du Bureau Central météorologique, qui se limitent d'ailleurs à une durée de quarante-huit heures, se seraient vérifiées en 1904 environ 91 fois sur 100.

Mais pourquoi s'acharner à prévoir, dira-t-on, si l'on ne peut le faire avec plus de certitude? Il vaudrait mieux viser uniquement à dégager des lois de ces monceaux de chiffres accumulés, dont beaucoup peut-être sont inutiles, mais dont on ne comprend guère encore la portée, car les catalogues les plus exacts du monde n'ont pas, par eux-mêmes, la vertu de constituer une science.

Cet effort pour dégager des lois, on commence à le tenter et les recherches physiques récentes permettront sans doute d'y parvenir plus aisément en dégageant les facteurs réels de phénomènes obscurs dont l'ionisation atmosphérique est peut-être responsable. Mais, à côté de cela, on continue à prévoir, parce que, pour cette science, c'est le côté pratique qui l'a toujours emporté, ce qui n'a peut-être pas été justement sans paralyser ses progrès. La chimie s'est vraiment constituée comme science, du jour où l'on a renoncé à la recherche de la pierre philosophale, qui seule avait conduit l'esprit aux études dans cette voie et aux découvertes qui servirent de point de départ pour les recherches ultérieures. L'astronomie n'est entrée en possession de ses lois fondamentales que lorsqu'elle n'a plus cherché à lire dans les conjonctions astrales le sort des hommes, questions attachantes, qui poussèrent les bergers à regarder de près les étoiles dans les loisirs laissés par la garde de leurs troupeaux, et qui furent la source première de tous les travaux admirables qui nous donnent notre système du monde. On renonça à l'alchimie et à l'astrologie, parce que leurs problèmes mal posés parurent bien n'être pas susceptibles de solutions, et ainsi libérées du poids de ce problème pratique, la chimie et l'astronomie prirent leur essor et conduisirent à des applications tout autres. Les problèmes de la météorologie ne participaient pas de ce caractère chimérique, et l'empirisme et l'observation permirent à la sagesse populaire de condenser en proverbes des sortes de lois probables, dont on

constate aujourd'hui l'assez grande exactitude. Aussi cet empirisme a-t-il persisté, et il est difficile de s'en défaire, parce que l'on craint d'en savoir moins en se basant rigoureusement sur les données scientifiques. Et pour ce problème intéressant du temps qu'il fera, qui prend parfois pour le marin ou l'agriculteur un aspect poignant lorsque le sort du navire ou des récoltes en peut dépendre, l'on exige des météorologistes des réponses, on veut savoir, et l'on ne veut pas lui permettre de rester dans le domaine spéculatif; on l'oblige à entrer toujours trop tôt dans le domaine pratique. Si l'on dépense des sommes relativement considérables pour la météorologie, comparées à celles dépensées pour d'autres sciences, c'est à cause des réponses que doivent fournir à toutes les questions les météorologistes, dont on a fait les astrologues modernes.

Et c'est ce souci de la pratique, joint à la complexité des problèmes, qui a retardé la constitution de la météorologie comme science, et peut-être la solution des problèmes mêmes qui nous tiennent à cœur. Malgré tout, la météorologie est en bonne voie et le jour viendra sans doute bientôt où elle pourra fonder ses applications sur des connaissances plus précises et des lois plus strictes, ce qui sera un sujet de plaisanterie de moins aux railleurs.

## Chronique d'actualité

### LES FEMMES DE LETTRES JAPONAISES

On croit volontiers que la vie des femmes japonaises est rétrécie, privée de jouissances intellectuelles, bornée aux seuls soucis de la vie domestique après une période d'enfance heureuse et gâtée, de jeunesse insouciant où le plaisir seul occupe. La jolie et futile M<sup>me</sup> Chrysanthème est pour beaucoup d'Européens le type normal de la femme nipponne. Tout au plus commence-t-on à reconnaître ses merveilleuses qualités d'infirmière. Ce qui tendait à prouver combien elle est apte à recevoir une éducation supérieure. Il y a pourtant au Japon des femmes qui s'intéressent aux questions intellectuelles, qui s'instruisent, qui écrivent et qui écrivent même d'une façon charmante. Nous allons donner ici un aperçu de ce qu'est, dans l'Empire du Soleil-Levant, la littérature féminine.

*The Critic* de New-York nous fournit sur les femmes de lettres japonaises quelques détails curieux signés d'un nom japonais. Déjà M. Bellessort nous avait montré, à l'époque féodale du Japon, la Japonaise « que les anciennes traditions revêtent parfois de l'armure conquérante et qu'aucune loi salique n'écartait de l'Empire,.... partageant avec le prêtre bouddhiste l'honneur d'avoir donné aux Japonais une littérature,.... dépositaire de l'idiome national, tandis que le savant et l'homme de cour habillaient leur pensée de la forme chinoise, et affinant cet idiome, le nuancant, l'enrichissant... » Heureuse époque, ajoute Yone Noguchi, collaboratrice de la revue américaine, « heureuse époque, dont les femmes et les lettres étaient comme la lumière » ! Il en fut ainsi de l'an 800 à l'an 1186, et le nom de Seisho Nagon est resté entouré de gloire.

Ensuite l'influence chinoise et notamment celle de Confucius fit descendre la femme presque au rang d'esclave, et leurs souffrances de ce temps-là ne trouvèrent pas d'interprète; mais depuis une quarantaine d'années l'invasion soudaine de la civilisation occidentale ouvrit des fenêtres par lesquelles s'envolèrent beaucoup de préjugés.

Celle que l'on a surnommée la Seisho Nagon de l'ère du Meiji, une toute petite George Sand, fit connaître l'ainée de ses sœurs dans de charmants récits qui composent, réunis, un livre de mille pages. Il y a sept ans qu'elle est morte, toute jeune encore, et sa biographie la compare au coucou japonais qui meurt après avoir chanté huit mille huit chansons, en crachant du bec une goutte de sang. Ce n'est pas conforme à l'histoire naturelle, mais la tradition le veut ainsi, et au Japon la tradition est tout. Bref, elle mourut d'épuisement et pleurée de tous, cette exquise et plaintive Ichizo. Ichizo était son pseudonyme; il signifie « Feuille unique ». La plus célèbre de ses nouvelles paraît être *Jusanya* (la Treizième Nuit), qui nous fait assister aux malheurs conjugaux d'une fille de famille pauvre, mariée à un homme riche et haut placé; il se lasse d'elle après quelques

années de mariage, et la triste Oseki (c'est son nom) va trouver ses parents pour leur communiquer son intention de divorcer. Mais ils paraissent si satisfaits de son beau mariage et craignent si fort la honte et la ruine qui s'ensuivrait pour eux d'une rupture, qu'elle renonce à son projet. Elle retournera chez son mari, quitte à en mourir. Jusqu'ici rien de particulièrement japonais, mais attendez ! Etant lasse, elle prend pour rentrer chez elle une jinrikisha, et il se trouve que l'homme qui la traîne est son amoureux d'autrefois.

En apprenant le mariage de la bien-aimée, il s'est jeté par désespoir dans toute sorte de débauches; c'est un être fini, perdu, il le lui dit sans la reconnaître, et aussi qu'il traîne incessamment sa voiture le long des huit cent huit rues de Tokio. Elle pleure : « Je t'en prie, ne crois pas que tu sois le seul malheureux qu'il y ait au monde ! » lui dit elle. On sait qu'en contant, les écrivains japonais n'épuisent jamais le thème de leur choix, qu'ils restent sur une idée suggestive.

Si la regrettée Ichizo représente par excellence l'imagination chez les Japonaises contemporaines, on peut dire que la Baronne Nakajima représente le féminisme militant. Ni la littérature, ni la politique ne lui sont étrangères. Avant l'âge de vingt ans elle fit une conférence devant l'Impératrice et elle continue ses tournées de conférencière à travers le pays en s'efforçant de révolutionner la condition des femmes. Plusieurs fois elle fut mise en prison à cause de ses idées subversives où l'on voulait voir des complots contre le Gouvernement. Son mari, Nobuyuki Nakajima, l'emmena en Italie où il était devenu ministre du Japon, après avoir été journaliste, puis président de la Chambre des Communes, lors de la première Diète. La société italienne lui fit grande fête, sans pouvoir cependant apprécier à leur valeur ses poésies ni ses essais politiques qui sont, paraît-il, d'une haute valeur; elle a, en écrivant, des bonheurs d'expression que l'anglais réussit à rendre en partie, lorsqu'elle entend le chant des branches du pin dans la bouilloire à thé, lorsqu'elle s'étend le soir pour dormir au bruit d'une chanson chantée tout bas, en laissant la lune hors de sa moustiquaire, etc.

Feu M<sup>me</sup> Kashi Iwamoto fut une éducatrice émérite et porta des besicles en conséquence. On nous dit cependant que sous ces lunettes ses yeux brillaient d'un feu très doux. On nous dit aussi qu'extrêmement nerveuse, elle sut toujours cependant rester calme et digne. Elevée selon les méthodes américaines au séminaire Ferris à Yokohama, elle se fit de nombreuses amies parmi les étrangères et servit avec ardeur la cause du christianisme. Les Américains la considèrent comme la femme la plus intelligente et la plus cultivée qu'ait produit le Japon. Son mari a été le fondateur et le président du Meijo Jagakko, un collège de demoiselles, et pour lui, elle fut une collaboratrice inestimable. Toute la jeunesse avancée adorait cette « femme nouvelle », instruite comme une Américaine, avec la réserve, la sobre distinction qui sont si spécialement japonaises. Elle n'a guère laissé que des traductions excellentes de l'anglais, entre autres de certains poèmes de Tennyson et du chef-d'œuvre de Mrs Burnett : *Le petit Lord Fauntleroy*.

Les ouvrages de Miyake ont été loués par Sa Majesté l'Impératrice, faveur rare; ils comprennent des nouvelles, des souvenirs de voyages et sont remarquables par la finesse de l'observation; beaucoup d'esprit avec cela, hérité de son père Taichi Tanabe, un homme de lettres considéré. Kaho Tanabe épousa Setsura Miyake, l'un des écrivains de nos jours qui ont traité avec le plus de puissance les questions sociales et politiques.

On cite encore parmi les femmes de lettres, Usurai Kajita qui commença dès sa seizième année à écrire de ces récits très courts et très expressifs que l'on aime au Japon. L'un d'eux, *Les Mille Diables*, montre comment les persécuteurs de sa belle-sœur conduisirent une jeune femme à se jeter dans un puits. La belle-sœur joue au Japon le même rôle que chez nous la belle-mère.

La liste comprend encore M<sup>mes</sup> Otsuka, Kimiko Kaganei et beaucoup d'autres noms parmi lesquels une centaine de poétesses dont aucune n'est encore arrivée à la gloire.

## Variétés Monégasques

### HONORÉ II ET LES CORRESPONDANCES DE LA COUR DE FRANCE

APRÈS LE TRAITÉ DE PÉRONNE

(1641-1643)

Voir *Journal de Monaco* n° 2457 et suivants.

On a vu comment, dès le mois de janvier précédent, l'agent français Bidaut mettait en garde le prince contre son entourage et comment une tentative d'assassinat faite par un page avait mis sa vie en danger. De Gênes encore vinrent au comte d'Alais de nouveaux avis des plus circonstanciés. Ils émanaient du nouvel ambassadeur de France qui, après une assez longue interruption, remplaçait M. de Sabran. Deux hommes faisant partie de la domesticité d'Honoré II étaient formellement désignés comme ayant accepté la mission d'attenter à sa vie et à celle du marquis des Baux; on devait en même temps faire sauter les magasins à poudre et préparer ainsi une attaque brusque du côté de la mer. Les lettres du comte d'Alais qui transmettaient ces avis à Honoré II méritent d'être citées ici in extenso.

« Monsieur, » écrivait-il au prince à la date du 19 août, « je n'aurais pas différé à faire entendre à « Votre Excellence les avis certains qui m'ont été « donnés depuis quelques jours, si l'affaire eût été « pressée. Mais comme Dieu ne permet pas aux ennemis « de cet estat de pouvoir exercer leurs malitieux des- « seins, ils sont contrains, à leur grand regret, de les « différer. Il est très vray, Monsieur, que depuis que « vous avés si généreusement secoué le joug de leur « servitude et donné aus princes d'Italie, qu'ils oppri- « ment injustement, ce glorieux exemple, ils ont tou- « jours eu dans la pensée de très noires résolutions « contre vostre personne et celle de monsieur le Mar- « quis, vostre fils, et contre la place mesme que vous « leur avés arraché des mains.

« Ceux qui me donnent les avis dont je vous fais « part assurent qu'ils ont gagné dans vostre place « deux hommes qui lui promettent de livrer vos per- « sonnes et la place aux Hespagnols. Cest à vous, Mon- « sieur, en ce qui regarde vostre conservation et les « justes soupçons que vous pouvés avoir, à prendre « toutes les précautions que vous jugerés à propos; et « je puis protester à Vostre Excellence que de ma part « j'y contribueray tous mes soins. Et quant à ce qui « regarde la place, il ne m'est point venu en pensée « qu'ils vous puissent faire un plus grand mal, ni plus « facile que de mettre le feu à vos poudres, à quoy « vostre prudence pourra remédier, les tenant en un « lieu si assésuré et si bien gardé que cet inconvenient « ne puisse arriver. Servés vous librement de moi en « tout ce qui pourra vous estre nécessaire. »

Toutes les recherches que nous avons faites dans les documents autres que la correspondance de la cour ne nous ont rien révélé des suites qu'eurent ces avis, si le prince découvrit les auteurs signalés d'un complot et s'il eut à sévir; s'il y eut arrestation, il n'y eut en tous cas aucune exécution, les registres paroissiaux qui donnent des détails très circonstanciés sur les incidents intérieurs de la place sont absolument muets pour cette période.

Du reste, le danger d'une attaque de vive force sem- blait disparu; si bien que le prince pouvait se passer des milices de Grasse et de Saint-Paul qui depuis le mois de juin concouraient à la défense de Menton. La campagne de Roussillon était du reste près de sa fin et la reddition de Perpignan était imminente.

« Puisque Vostre Excellence le trouve à propos, » écrivait de Toulon le comte d'Alais le 27 août, « elle « peut renvoyer à Antibes les milices de Grace et de « Saint-Paul. J'ay receu une lettre que Son Eminence « m'a fait l'honneur de m'écrire qui assure la capitula- « tion de Perpignan. Je vous envoie la copie du « billet qui ma esté envoyé. J'espère avec l'ayde de « Dieu que bien tost nous pourrons compter Perpignan « dans les places françoises. Je vous rens mes humbles « grâces des nouvelles de la partance des 20 galères « de Ligourne. Je demande à Vostre Excellence celle « faire tenir à monsieur d'Amontot le paquet que je luy « envoie, elle pourra le remercier et lui tesmoigner « que je luy ay escrit que l'avis qui regarde la conser- « vation de sa personne et la seureté de sa place vient « de luy. Je m'asseure, Monsieur, que vous aurés ceste « bonté de faire part de nos bonnes nouvelles de Per- « pignan et à monsieur le prince cardinal de Savoye et « audit sieur d'Amontot. »



Les mois de septembre et d'octobre se passèrent paisiblement dans la Rivière. La chute de Perpignan transportait loin des côtes provençales l'activité des communications de l'Espagne avec ses états d'Italie. C'était maintenant vers le sud de la Catalogne et du côté de Tarragone que la lutte se concentrait.

Honoré II jugea que le moment était venu d'exécuter ce voyage à la cour, indispensable pour lui aussi bien pour achever le règlement de ce qui restait encore à conclure pour ses intérêts territoriaux et pour les privilèges dont il avait besoin.

Il se mit en route, vers le milieu de novembre, malgré le mauvais état de sa santé; il fut obligé de l'accomplir à très petites journées; les accès de goutte, cette affection dont il souffrait depuis sa première jeunesse, l'obligeait à avancer très lentement; il s'en plaignait à Chavigny dans une lettre datée du 27 novembre, de Lyon où il était parvenu le jour même.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur les détails de ce voyage; nous savons seulement, par un passage de la relation de son voyage de 1646 (1), qu'à peine sorti de Lyon et arrivé à l'Arbresle, il dut s'arrêter plusieurs semaines. La nouvelle de la maladie et bientôt de l'état d'extrémité du cardinal de Richelieu dut lui arriver dans ces conjonctures. Nous en sommes réduits, pour cette période, à une seule lettre du comte d'Alais datée de Roanne le 7 décembre, au moment où Richelieu allait expirer. Il paraît par ses termes, et cela ne fait du reste pas de doute, qu'Honoré II fut encore en chemin; Alais l'avait rencontré lorsqu'il se rendait en hâte à Paris.

« Depuis que je me suis séparé de Votre Excellence « j'ay appris les mauvaises nouvelles de la maladie de « Son Eminence et quoyque les courriers assurent « qu'elle ne soit pas périlleuse, je me suis résolu de ne « perdre point de temps à me rendre auprès de sa « personne. J'ay bien voulu, Monsieur, vous faire part « et de ce que j'en ay appris et de mon dessein, dans « l'estroite amitié dont je fais profession avec vous et « le désir inviolable de vous tesmoigner par effet que « je suis

« Votre très humble serviteur,

« LOUIS DE VALOIS.

« De Roanne, ce 7<sup>me</sup> décembre 1642. »

(A suivre).

G. SAIGE

(1) Voir plus loin l'étude qui suivra.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M<sup>e</sup> Eugène CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

**PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Suivant acte passé devant M<sup>e</sup> CARRIÈRE, notaire à Monaco, le onze septembre mil neuf cent cinq, transcrit le quatorze septembre suivant, vol. 95, n<sup>o</sup> 8 :

1<sup>o</sup> Monsieur Emmanuel - Ernest - Edouard - Albert **Balensi**, publiciste, et Madame Louise-Elisa-Berthe **Leblond**, son épouse assistée et autorisée, demeurant ensemble à Saint-Germain-en-Laye, rue de Sully, n<sup>o</sup> 1; 2<sup>o</sup> et Monsieur Adrien-Louis-Fernand **Casis**, négociant, et Madame Marie-Blanche **Leblond**, son épouse assistée et autorisée, demeurant ensemble à Saint-Germain-en-Laye, rue de Noailles, n<sup>o</sup> 10, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Carrière, notaire,

Ont vendu, conjointement et solidairement, à Monsieur Victor-Emile **Birot**, maître d'hôtel, et Madame Guillemine - Baptistine - Marie (dite Wilhelmine en famille) **Cabailh**, sans profession, son épouse autorisé et assistée, demeurant ensemble à Monaco, qui ont élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Carrière, notaire,

Une grande propriété, située à Monaco, section de la Condamine, consistant en une parcelle de terrain de la contenance approximative de deux mille vingt mètres carrés, sur partie de laquelle sont édifiés : 1<sup>o</sup> une villa dénommée *villa Seguy*, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée; 2<sup>o</sup> une autre villa dite *villa Bertha*, élevée d'un seul étage sur rez-de-chaussée; 3<sup>o</sup> et un pavillon servant de magasin. Le tout cadastré n<sup>os</sup> 162, 163, 164 et 165 de la section B et confrontant de l'est le boule-

vard de la Condamine, de l'ouest la rue Grimaldi, du nord M. Guillin, du midi M. Chêne et l'Hôtel Bristol.

Cette vente a été faite moyennant le prix de deux cent soixante mille francs.

Avertissement est donné aux personnes ayant droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions d'hypothèque légale, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Une expédition dudit acte a été déposée, le dix-huit septembre mil neuf cent cinq, au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Pour extrait,  
Dûment enregistré. Signé : CARRIÈRE.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

**VENTE SUR SAISIE**

Le lundi vingt-cinq septembre courant, à deux heures du soir, au premier étage de la maison Desmoutier, place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en : lits complets en bois et en fer, armoire à glace, commodes, tables de nuit, tables de toilette, glaces, fauteuils, chaises, etc

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

**VENTE VOLONTAIRE**

Le mercredi vingt-sept septembre courant, à deux heures du soir, au premier étage de la maison Torelli, boulevard des Moulins à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un mobilier de salon et de chambre à coucher consistant en : tableaux, glaces, fauteuils, chaises, lits complets, armoires à glace, tables de nuit, toilettes, armoires, objets d'art, bibelots divers, grandes lampes, rideaux, tenturés, fourrures, lingerie, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères

Charles TOBON.

**LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES**

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

**PARFUMERIE**

DE MONTE CARLO

**NESTOR MOEHR**

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)**  
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.  
Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.  
Prix modérés.

**ASSURANCES**

**CARLÈS et PERUGIA**

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

**L'ABELLE (Incendie)**

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

**LA FONCIÈRE**

La C<sup>e</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

C<sup>e</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

**LLOYD NÉERLANDAIS**

la plus ancienne des Compagnies  
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, cha-teaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoux, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

**Nettoyage à Sec parfait.** USINE A VAPEUR  
Spécialité pour Toilettes de Dames. — Prix modérés.

**PEINTURERIE**  
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,  
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

**BOISSONS GAZEUSES**  
Eaux Minérales, Bières, Sirops, Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

**BOISSONS HYGIÉNIQUES**

Maison COLLY-JOFFREDY

21, boulevard de l'Ouest (En face de l'Institut Ophthalmique)

ON PORTE A DOMICILE

Spécialité recommandée : L'AUTO, soda mousseux.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

ARRIVÉES du 10 au 17 Septembre 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Berre	chal. Rio-Tinto, fr.	Olivier	Briques
Cannes	b. Louise, fr.	Kollair	Sable.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Louise-Auguste, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Jean-Baptiste, fr.	Castelli	Id.

DÉPARTS du 10 au 17 Septembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Marseille	chal. Teil, fr.	Dallert	Sur lest.
Cannes	b. Louise, fr.	Kollair	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Louise-Auguste, fr.	Gandillet	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Jean-Baptiste, fr.	Castelli	Id.